

Bertrand Pirat

Présider.

**Les modes ordinaires de formalisation
de quelques figures présidentielles**

Thèse de doctorat en science politique soutenue le 17 décembre 2004 à l'Université Lumière Lyon 2.

Composition du jury :

Bastien François (président), Jean-Philippe Heurtin (rapporteur), Christian Le Bart (rapporteur), Loïc Blondiaux, Sylvianne Rémi-Giraud, Paul Bacot (directeur).

Mention :

Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Résumé de la thèse :

Qu'est-ce que présider ? Peut-on apporter à cette question une réponse politologique dont le domaine de validité ne se limite pas à la définition empirique ou normative des fonctions observées ? Dans quelle mesure peut-on analyser, en politiste, la pluralité des pratiques de leadership associées au titre de président, mais dont l'exercice effectif ne relève pas nécessairement du domaine spécifiquement politique ? Peut-on rendre compte, en scientifique de la politique, de la fonction présidentielle – celle du président de la République – sans la réduire à la vision qu'en délivrent, volontairement ou involontairement, les professionnels de la politique ? Cette thèse tente d'apporter une réponse à ce défi à la fois théorique et empirique, à travers deux questionnements distincts.

Le premier est celui du rapport ordinaire à la politique. L'actualité éditoriale qui, à la fin du second mandat de François Mitterrand, tend à instituer le président de la République en « personnage littéraire », constitue un corpus assez cohérent pour saisir, d'une part, les différents rapports à l'institution présidentielle, inscrits dans un contrat de lecture, et dont la pluralité correspond à la déssectorisation du champ des commentateurs de l'État et à la

consolidation d'un « ordre des livres », et d'autre part, la convergence des logiques narratives et des formats d'écriture, qui tendent à se concentrer dans quelques principaux opérateurs métaphoriques et dessinent ainsi les figures ordinaires de l'institution présidentielle.

Le second questionnement se rapporte aux logiques de situation qu'imposent les définitions les plus conventionnelles du rôle présidentiel, présentes implicitement dans les chroniques quotidiennes de l'univers associatif. Les situations dites de « représentation » contraignent le titulaire du rôle à exécuter des figures qui tendent paradoxalement à lui faire incarner le groupe représenté. Le suivi quotidien d'un président d'association montre à quel point la diversité des situations auxquelles il se trouve confronté l'oblige à manier avec justesse le « pouvoir » qui lui est conféré et la grandeur associée à un titre qui se confond nécessairement avec sa personne.

Les situations de délibération, lorsque l'arène de délibération répond à des impératifs normatifs d'ordre civique, engagent le titulaire du rôle présidentiel à tenir une position de tiers impartial, constitutive de la publicité propre à la séance qu'il préside, ainsi qu'une position de tiers arbitral, condition de possibilité du confinement de la conflictualité au sein du cadre délibératif et d'une discussion entre les parti(e)s en présence. En situation, le maintien de cette position de tiers arbitre civique et le maniement des objets conventionnels de la délibération nécessitent, de la part du figurant présidentiel, la connaissance pratique des règles pragmatiques et l'usage pragmatique des compétences pratiques liées à l'action en public et dont l'explicitation ne se peut se lire ou s'entendre que dans des sites d'interaction appropriés, comme la littérature grise, interne aux organisations civiques. La version intégrale du Journal de Vincent Auriol, encore inexploitée, offre, par ses conditions historiques de fabrication, un support adéquat à l'illustration des compétences pragmatiques mises en œuvres dans le cadre délibératif du Conseil des Ministres de la IV^{ème} République.

Si les activités de présidence observées au cours de cette recherche relèvent de ce qu'il est communément appelé un « art politique », alors cette thèse contribue à rendre compte des cadres sociaux de son exercice.

Thèmes de recherches et mots-clés :

Président de la République ; présidence d'assemblées politiques ; président d'association ; institution ; rôles politiques ; représentation ; délibération ; espace public ; publicité ; analyse du discours politique ; livres politiques ; Vincent Auriol ; François Mitterrand.

Summary :

What is to preside over ? Is it possible to give a political scientific answer to this question apart from empirical or normative definition of it ? Is it possible to analyse as political scientist the presidential leadership outside the political sphere? Is it possible to account the activity of the president of the Republic regardless political visions of it ? Such are the problems raised by this question. It finds two kinds of answer. The first one is the ordinary relationship to politics. At the end of his second mandate, President François Mitterrand was described as a character. The different ways he was given account by several writing genres, influence the perception of the President. In return, talking about the President needs special shapes of writing. Those forms are making the common figures of the presidential institution. The second kind of answer deals with the most conventional strip of activity of presidency, mainly in the community life, in the local papers. In the position of representation, the president is induced to embody the group he stands for. An ethnographic observation shows how the president must compromise with several definitions of his status. During the deliberation, the president must be able to stand in the position of the impartial third party and act as an arbiter to maintain the frame of the debate. The president must have practical sense of tact to perform in public. Some of those abilities can be understood from professional writings. President Auriol's diary illustrates pragmatical competencies required to chair the French Cabinet of the fourth Republic. Indeed, the art of presiding demands some political sense.